

A quand un vrai cadre pour l'investissement socialement responsable en Belgique ?

L'investissement socialement responsable (ISR) a connu une année 2012 difficile : les performances chiffrées du secteur sont décevantes. Pour le Réseau Financement Alternatif (RFA), l'ISR est un enjeu sérieux pour notre société. Il doit impérativement être appuyé par des législations et mis d'urgence à l'agenda politique pour qu'une offre de qualité puisse être proposée aux investisseurs et aux épargnants.

Pour la 8^{ème} année consécutive, le RFA publie son rapport de l'investissement socialement responsable en Belgique. Il étudie l'évolution tant quantitative que qualitative du marché de l'ISR en se penchant sur les fonds d'investissement, les comptes d'épargne et les autres formes d'investissement. Cette année, le RFA a développé une **méthodologie pilote** et a étudié la qualité éthique des comptes d'épargne.

Les chiffres clés en 2012

- Le nombre de produits socialement responsables est stable par rapport à 2011 (1039 produits) répartis en 322 fonds (68 %), 7 comptes d'épargne (1 %) et 710 autres produits d'épargne (31 %). Concernant les **fonds** seuls, **la tendance est à la baisse** (peu de nouveaux fonds sont créés, beaucoup sont retirés du marché).
- **L'encours total en ISR** a augmenté de manière continue avant de se tasser en 2008. La croissance a ensuite repris avant une nouvelle baisse en 2011(-16%) et en 2012 (-4 %) pour atteindre 13,9 milliards d'euros (-578,7 millions d'euros). Cette **baisse** est principalement due à la diminution de l'encours des fonds.
- Les autres produits d'investissement formés principalement de parts des coopératives agréées par le Conseil National de la Coopération et du capital de la Banque Triodos représentent un encours total de 3,96 milliards d'euros.
- La **part de marché** de l'investissement socialement responsable diminue elle aussi. Elle atteint 3,1 % en 2012 (3,5 % en 2011). Respectivement, la part de marché pour les fonds est de 8,2 % (9,1 % en 2011), de 0,56 % pour les comptes d'épargne éthiques (0,51 % en 2011).

Au niveau de la **qualité extrafinancière des fonds ISR**, le résultat moyen a légèrement augmenté passant sur un an de 6,4 % à 7,7 % mais reste médiocre en 2012. La majorité des produits proposés (67 %) sont cotés à zéro par le RFA. Il s'agit de produits structurés à panier d'actions fixes et capital garanti.

Or la qualité extrafinancière des entreprises et États qui composent le fonds ne peut être garantie sur toute la durée de vie du fonds.

La qualité extrafinancière des comptes épargne ISR est élevée avec une moyenne du marché de 69 % et une moyenne pondérée par les encours de 74 %. Il faut noter que les acteurs de ce segment du marché sont peu nombreux et que les critères extrafinanciers de sélection sont plus stricts que pour les fonds. Il serait intéressant, selon le RFA que plus de banques s'aventurent dans cette branche de l'ISR.

Cadre législatif et politique

Entré dans le champ politique belge il y a une dizaine d'années, l'ISR a connu depuis quelques avancées législatives, encore loin cependant d'être suffisantes pour le RFA. Ces derniers mois, quelques évolutions voient le jour. En février dernier, la Commission Finances et Affaires économiques a débuté son travail relatif à une proposition de loi sur la norme de qualité ISR.

Les revendications du RFA

Face à des produits mal ou peu promus, de qualité variable et aux caractéristiques difficilement appréhendables pour l'investisseur, la faible demande en produits ISR semble une conséquence logique. La seule manière d'augmenter la part de marché de l'investissement socialement responsable et par là-même, l'effet qu'un tel investissement pourrait avoir sur la responsabilité sociétale des entreprises réside dans **l'augmentation et la promotion de son offre**. L'investissement socialement responsable doit sortir du marché de niche pour se loger au sein des banques classiques. Des revendications précises sont donc aujourd'hui émises par le Réseau Financement Alternatif comme l'inscription dans le cadre légal d'une **norme minimale de qualité ISR**, un **accroissement des investissements publics** dans le secteur ou encore la **promotion d'une épargne-pension durable**.

Bruxelles, le 13 juin 2013

Annexes :


[Synthèse rapport ISR 2013](#)

[Rapport ISR 2013 complet](#)

[Base de données des produits ISR en Belgique avec cotation](#)

Contacts presse :

Laurence Roland :
laurence.roland@rfa.be
02/340 08 65
Amandine Clout :
amandine.clout@rfa.be
02/340 08 62



Depuis 1987, des associations, des citoyens et des acteurs sociaux se rassemblent au sein du Réseau Financement Alternatif pour développer et promouvoir la finance responsable et solidaire. Retrouvez tous nos communiqués sur www.financite.be.